

39300280 Fo6

PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

DISCOURS DE M. Michel ROCARD
A L'Occasion de l'Installation
DU COLLEGE DE LA PREVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Lundi 27 Février 1989

1930080 FOX

INSTALLATION DU COLLEGE DE LA PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

MESDAMES,
MESSIEURS,

JE SUIS HEUREUX D'INSTALLER
AUJOURD'HUI LE COLLÈGE DE LA
PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES, ET JE VEUX
SALUER, TOUT D'ABORD, LA
QUALITÉ DE SES MEMBRES.

CHACUN DE VOUS A FAIT LA
PREUVE, DANS DES DOMAINES
DIVERS, DE COMPÉTENCES
ÉMINENTES, DE SON INTÉRÊT POUR
LES GRANDS PROBLÈMES DE NOTRE
SOCIÉTÉ, ET DE L'AUTONOMIE DE
SA RÉFLEXION PAR RAPPORT AUX
CONFORMISMES ET AUX IDÉES
REÇUES DE TOUTE NATURE. JE VOUS
REMERCIÉ TRÈS VIVEMENT D'AVOIR
ACCEPTÉ LA RESPONSABILITÉ QUI
VOUS EST CONFIÉE.

LA CRÉATION DE CE COLLÈGE DONNE
À LA POLITIQUE DE PRÉVENTION
UNE DIMENSION QUI LUI MANQUAIT.

CERTES, CETTE POLITIQUE EST
DÉJÀ ÉTOFFÉE, ET NOTRE PAYS N'A
PAS À ROUGIR DE LA COMPARAISON
AVEC LES AUTRES DÉMOCRATIES.

PLUSIEURS INSTANCES TRAIENT,
DANS LE CADRE DE PROCÉDURES
RIGOUREUSES, DES PROBLÈMES LIÉS
AUX DIFFÉRENTES TECHNOLOGIES.
MAIS IL FAUT QUE CELA S'INSÈRE
DANS UNE ACTION GLOBALE, SUR
LAQUELLE JE SOUHAITE VOUS
LIVRER QUELQUES RÉFLEXIONS.

LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE EST
TOUT À LA FOIS L'UN DES MOTEURS
ESSENTIELS DU PROGRÈS ÉCONOMI-
QUE ET SOCIAL, LA CAUSE DE
RISQUES NOUVEAUX ET LA SOURCE
DE NOTRE CAPACITÉ À MIEUX LES
MAÎTRISER À CONDITION DE
PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAIN-
TES DE L'ÉCONOMIE.

LA PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES EST UN DOMAINE SUR LEQUEL TOUT PAYS DOIT S'INTERROGER AVEC DÉTERMINATION, AVEC HUMILITÉ ET AVEC IMAGINATION.

LA RIGUEUR DANS L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS EST À LA BASE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES. EMPÊCHER DES CATASTROPHES COMME BHOPAL OU TCHERNOBYL EXIGE D'ABORD LA VIGILANCE DE CEUX QUI CONÇOIVENT, CONSTRUISENT ET EXPLOITENT LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CELA NÉCESSITE AUSSI UN GRAND SENS DES RESPONSABILITÉS, UNE CAPACITÉ FORTE À CRÉER À L'INTÉRIEUR DES ENTREPRISES L'ÉTAT D'ESPRIT ET LES RÈGLES QUI ASSURENT LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ.

DE MÊME, LA RIGUEUR DE L'EXPERTISE EST UNE CONDITION INDISPENSABLE. LES DÉCISIONS, CELLES DES ENTREPRISES OU CELLE DES POUVOIRS PUBLICS, DOIVENT ÊTRE FONDÉES SUR UN TRAVAIL TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE AUSSI COMPLET QUE POSSIBLE, ET SANS CONCESSION : AUX EXPERTS DE DIRE LES PROBLÈMES, AUX RESPONSABLES D'ARBITRER.

MAIS IL FAUT ALLER PLUS LOIN : LA PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE PAR NOS SOCIÉTÉS COMME UN ENJEU MAJEUR POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT.

AUCUNE IMPRUDENCE, AUCUNE NÉGLIGENCE NE PEUT ÊTRE TRAITÉE COMME UN DÉSORDRE ISOLÉ, CAR ELLE POURRAIT PERTURBER L'ÉQUILIBRE D'ENSEMBLE INDISPENSABLE À LA SURVIE COLLECTIVE.

S'EFFORCER DE PRÉVENIR LES RISQUES DANS CHAQUE SECTEUR TECHNIQUE OU INDUSTRIEL NE SUFFIT PAS SI CET EFFORT RESTE CLOISONNÉ. L'EFFICACITÉ ET CRÉDIBILITÉ DES ACTIONS DEMANDENT DES PROCESSUS DE DÉCISION PLUS OUVERTS, UNE MISE EN COMMUN DU SAVOIR.

FACE AU RISQUE TECHNOLOGIQUE, LE GOUVERNEMENT EST INÉVITABLEMENT SOLLICITÉ EN CAS DE CRISE.

MAIS IL NE PEUT RÉAGIR EFFICACEMENT S'IL N'A PAS COMPLÈTEMENT ASSUMÉ SES RESPONSABILITÉS AUPARAVANT, POUR PRÉVENIR CES SITUATIONS, CAR LE RISQUE NUL N'EXISTE PAS.

LE GOUVERNEMENT DOIT DONC EXERCER CLAIREMENT SES RESPONSABILITÉS, SANS LAXISME ET SANS CATASTROPHISME.

8930020 F12 6

C'EST LE SENS DE L'ACTION QUE LE SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DE LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS MÈNE RÉSOLUMENT, SOUS MON AUTORITÉ, ET DES MESURES QU'IL A LANCÉES EN DÉCEMBRE DERNIER, PARMI LESQUELLES LA CRÉATION DU COLLÈGE OCCUPE UNE PLACE PARTICULIÈRE.

QUELLES SONT LES LIGNES DIRECTRICES DE CETTE POLITIQUE ?

PREMIÈREMENT, PROTÉGER LES VIES HUMAINES ET SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT. CETTE RESPONSABILITÉ NE S'ARRÊTE PAS À NOS FRONTIÈRES PUISQUE CE QUE NOUS FAISONS PEUT AUSSI CRÉER DES RISQUES POUR NOS VOISINS ; TOUT NOUS COMMANDE DE DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ENTRE PAYS DE LA CEE ET DE L'ENSEMBLE DE L'EUROPE, PAYS DU NORD ET DU SUD.

POUR EXERCER CETTE TÂCHE, NOUS DISPOSONS DANS LE DROIT NATIONAL ET INTERNATIONAL D'UN ARSENAL DÉJÀ TRÈS DÉVELOPPÉ : L'ETAT RÈGLEMENTE, AUTORISE, ARBITRE, SANCTIONNE.

ET, AU FOND, CETTE MISSION EST POUR L'ESSENTIEL BIEN ASSURÉE, MÊME SI NOUS NE DEVONS PAS EN TIRER ARGUMENT POUR RELÂCHER L'EFFORT.

DEUXIÈMEMENT, LE GOUVERNEMENT DOIT ŒUVRER POUR ASSURER LA VIGUEUR ET LA SOLIDITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ : DANS LA CONSTRUCTION DE NOTRE AVENIR, IL A POUR DEVOIR D'AIDER À CE QUE NOTRE SOCIÉTÉ FASSE PLEINEMENT SIENNES LES TECHNOLOGIES NOUVELLES, EN TIRE LE MEILLEUR PARTI, ET POUR CELA EN MAÎTRISE LES RISQUES.

8930020 F14 8

IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE RÉPONDRE PAR DES CAMPAGNES D'INFORMATION À DES PEURS MILLÉNARISTES. IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE VÉRIFIER QU'UN MÉCANISME D'ASSURANCE VIENDRA INDEMNISER LES VICTIMES D'ACCIDENT.

IL FAUT RÉPONDRE À NOS CONCITOYENS QUI VEULENT QUE LEUR SÉCURITÉ FAISSE L'OBJET DE DÉCISIONS RATIONNELLES.

IL FAUT SE GARDER DE CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ SCHIZOPHRENIE OÙ LA TECHNOLOGIE SERAIT À LA FOIS ADORÉE POUR LE PROGRÈS QU'ELLE APPORTE ET BRUTALEMENT REJETÉE PARCE QU'UN ACCIDENT VIENT PROJETER DES IMAGES ANGOISSANTES. A NOUS DE CONTRIBUER EN PERMANENCE À LA LUCIDITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ. A NOUS AUSSI DE LUI ÉVITER DES IMPASSES.

LA TROISIÈME MISSION QUI INCOMBE AU GOUVERNEMENT EST RIEN MOINS QUE DE VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE.

FACE AU RISQUE TECHNOLOGIQUE, C'EST LA CONJUGAISON DES EFFORTS DES EXPERTS, DES FONCTIONNAIRES, DES MAGISTRATS, DES TRAVAILLEURS, DES CHEFS D'ENTREPRISE, DES ÉLUS QUI ASSURE LA PRÉVENTION. LA PRÉPARATION DE LA DÉCISION EXIGE UNE CONCERTATION APPROFONDIE. ET LA DÉMOCRATIE, C'EST AUSSI LA QUALITÉ ET LA CLARTÉ DE L'INFORMATION DONT LE CITOYEN DISPOSE.

IL N'APPARTIENT PAS AU GOUVERNEMENT DE CHERCHER À ÊTRE LA SEULE SOURCE D'INFORMATION,

MAIS DE VEILLER À CE QU'ELLE SOIT MISE À LA DISPOSITION DE TOUS AVANT MÊME QU'UN ÉVÉNEMENT BRUTAL OU UNE ANGOISSE NE CRÉE UNE DEMANDE PARTICULIÈRE. LA DÉMOCRATIE SE CONSTRUIT TOUS LES JOURS.

POUR MIEUX RÉPONDRE À CES DÉFIS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE GOUVERNEMENT ONT SOUHAITÉ RENFORCER LE DISPOSITIF EN DOTANT LE PAYS D'UNE INSTANCE DE SAGES QUI SOIT EN MESURE D'ALERTER, D'ÉVALUER LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE SUGGÉRER LES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES.

CETTE RESPONSABILITÉ EST MAINTENANT PLACÉE ENTRE VOS MAINS. POUR MA PART, JE VOUDRAIS VOUS PROPOSER QUELQUES ORIENTATIONS :

- TOUT D'ABORD, J'INSISTERAI SUR L'AUTONOMIE ET LA LIBERTÉ DE JUGEMENT. LE DÉCRET QUI CRÉE VOTRE COLLÈGE VOUS CONFIE LE SOIN DE DÉTERMINER LES SUJETS QUE VOUS SOUHAITEREZ EXAMINER, DE DÉCIDER LIBREMENT DE L'UTILISATION DU BUDGET QUI VOUS EST ATTRIBUÉ. MAIS AU-DELÀ DE CES MOYENS, C'EST VOTRE LIBERTÉ DE JUGEMENT QUI SERA ESSENTIELLE, C'EST SUR ELLE QUE NOUS COMPTONS.

N'AYEZ PAS PEUR DE VOUS ÉCARTER DES IDÉES REÇUES. VEILLEZ TOUJOURS À CHERCHER SI UNE DIFFICULTÉ PERÇUE COMME INSURMONTABLE N'A PAS REÇU UNE RÉPONSE AILLEURS. N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS ÊTES LA SEULE INSTANCE DONT LA COMPÉTENCE S'ÉTEND À L'ENSEMBLE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES.

- ENSUITE, IL ME SEMBLE QUE VOTRE APPORT AURA D'AUTANT PLUS DE POIDS QUE VOS AVIS EXPRIMERONT LA SAGESSE COLLÉGIALE QUE TOUS ENSEMBLE VOUS REPRÉSENTEZ. VOUS N'ÊTES PAS LES REPRÉSENTANTS DE TELLE DISCIPLINE, TEL GROUPE D'INTÉRÊT OU TEL COURANT DE PENSÉE, MÊME SI CHACUN DE VOUS EST BIEN ENTENDU PORTEUR DE SON EXPÉRIENCE ET DE SA CULTURE.

JE SUIS SÛR QUE VOUS SAUREZ CONSTRUIRE LA CRÉDIBILITÉ DE VOS DÉLIBÉRATIONS, COMME LE COMITÉ NATIONAL D'ETHIQUE A SU LE FAIRE SOUS LA CONDUITE DU PROFESSEUR JEAN BERNARD.

POUR BIEN MARQUER LA CONFIANCE COMPLÈTE QUI VOUS EST FAITE, NOUS AVONS VOULU QUE LA COOPTATION TIENNE UNE LARGE PLACE DANS LA DÉSIGNATION DE CEUX QUI PRENDRONT VOTRE RELÈVE DANS LE FUTUR.

- ENFIN, N'HÉSITEZ PAS À FAIRE CONNAÎTRE PUBLIQUEMENT VOS AVIS, POUR QU'ILS FASSENT RAPIDEMENT AUTORITÉ. LE GOUVERNEMENT A, EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU RISQUE, DES RESPONSABILITÉS IMPORTANTES, QU'IL DOIT ASSURER PLEINEMENT.

POUR CE FAIRE, VOS AVIS LU SERONT ÉMINENTMENT UTILES.

MAIS IL CONVIENT QUE VOUS SOYEZ ÉCOUTÉS NON SEULEMENT PAR LE GOUVERNEMENT MAIS AUSSI PAR L'ENSEMBLE DE CEUX QUI ONT EN CE DOMAINE BESOIN DE "POINTS DE RÉFÉRENCE".

SUR QUELS SUJETS ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ? C'EST D'ABORD À VOUS DE FIXER VOS PRIORITÉS. MAIS LE GOUVERNEMENT SOUHAITE QUE VOUS L'ÉCLAIRIEZ SUR LES TROIS SUJETS SUIVANTS :

1 - SEVESO, TCHERNOBYL OU DES ACCIDENTS À NANTES ET À TOURS ONT MONTRÉ QUE NOUS NE SAVIONS PAS BIEN COMMUNIQUER SUR LES PROBLÈMES DE RISQUES. QUELLES RECOMMANDATIONS FAIRE AUX ENTREPRISES, AUX EXPERTS, AUX POUVOIRS PUBLICS POUR CORRIGER CETTE SITUATION ? D'ABORD - ET C'EST SANS DOUTE L'ESSENTIEL - EN TEMPS NORMAL, MAIS AUSSI EN PÉRIODE DE CRISE ?

2 - LE RISQUE NUL, JE L'AI DIT, N'EXISTE PAS. QUELS QUE SOIENT LES PROGRÈS DE LA SÛRETÉ, LE RÔLE DE L'HOMME, DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION, RESTERA TOUJOURS DÉCISIF. CONSTATATION REDOUTABLE, CERTES, MAIS RICHE : ELLE NOUS ASSURE QUE L'HOMME N'EST PAS L'ESCLAVE DES MACHINES QU'IL CONSTRUIT.

8930020607 15

LE FACTEUR HUMAIN DOIT ÊTRE TRAITÉ AVEC AUTANT DE SOIN QUE LA COMPOSANTE TECHNIQUE DU RISQUE TECHNOLOGIQUE. LES CONSIGNES PLUS CLAIRES, LES FORMATIONS SANS CESSE AMÉLIORÉES ET LES SIMULATEURS CONSTAMMENT PLUS PERFORMANTS SUFFISENT-ILS À DONNER À L'HOMME LES MOYENS DE TENIR SON RÔLE ? QUELLES INITIATIVES PRENDRE POUR AMÉLIORER ENCORE LE RAPPORT DE L'HOMME À LA MACHINE ?

3 - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES SONT UN ENJEU MAJEUR POUR LE PROGRÈS DE NOS ÉCONOMIES, MAIS LEUR JEUNES SE MÊME NOUS PRIVE DE RÉFÉRENCES SIMPLES POUR ANTICIPER LES RISQUES QU'ELLES PEUVENT ENTRAÎNER.

DANS LE CAS DES BIOTECHNOLOGIES, L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES TELLE QU'ELLE EST ACTUELLEMENT CONSTITUÉE COUVRE-T-ELLE BIEN LA TOTALITÉ DES QUESTIONS À SURVEILLER ?

SUR CHACUNE DE CES TROIS QUESTIONS, LE GOUVERNEMENT SOUHAITERAIT DISPOSER D'UN PREMIER AVIS À LA FIN DE CETTE ANNÉE.

POUR CONCLURE, JE VOUDRAIS SIMPLEMENT VOUS DIRE QUE J'AI PARFAITEMENT CONSCIENCE DE LA DIFFICULTÉ DE LA TÂCHE QUI VOUS EST CONFIEE, MAIS JE SAIS QUE VOUS DISPOSEZ DE BEAUCOUP D'ATOUTS POUR RÉUSSIR. LE GOUVERNEMENT, POUR SA PART, VOUS APPORTERA TOUT L'APPUI DONT VOUS POURRIEZ AVOIR BESOIN, MÊME S'IL DOIT AU PREMIER CHEF VOUS AIDER À CONSTRUIRE VOTRE AUTONOMIE.

893 0020609 17

VOUS POURREZ INTERROGER LES SERVICES ET ORGANISMES QUI DÉPENDENT DES POUVOIRS PUBLICS, LEUR DEMANDER COMMUNICATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES.

MESDAMES, MESSIEURS, C'EST LA QUALITÉ DE VOS DÉLIBÉRATIONS QUI VOUS PERMETTRA DE CONSTRUIRE VOTRE AUTORITÉ. SOYEZ ASSURÉS QUE LE PREMIER MINISTRE VOUS FAIT ENTIÈREMENT CONFiance.